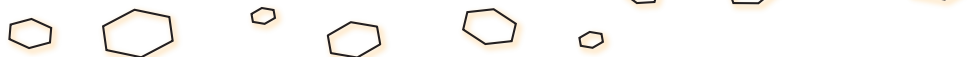




Ville de Dijon

Conservatoire à Rayonnement Régional
Musique - Danse - Théâtre - Arts plastiques



MUSIQUE / Première inscription 2026-2027

Concerne également les élèves en éveil ou en initiation inscrits en 2025-2026

Première inscription

Elle s'effectue en ligne **du lundi 4 mai au dimanche 7 juin 2026**

Au-delà de cette date, inscriptions possibles en fonction des places restantes

Démarche : Rendez-vous sur dijon.fr (QR code 1), puis

- Cliquez « Démarches en ligne » puis « connexion » ;
si nécessaire, créez votre compte dans « Pas encore de compte ? »
- Cliquez « Culture - Sports »
- Faites défiler les rubriques jusqu'à « Conservatoire »
- Cliquez « Conservatoire - premières inscriptions » puis laissez-vous guider pour finaliser votre inscription



Brochure n° 1

Contacts

Ville de Dijon / Conservatoire à Rayonnement Régional

24, bd Clemenceau - CS 73 310 - 21033 Dijon Cedex

scolarite-crr@ville-dijon.fr / 03 80 48 83 68 (service Scolarité) / www.dijon.fr/conservatoire

Service scolarité (espace Clemenceau, 1^{er} étage). Hors vacances scolaires :

Lundi fermé le matin / 13h30 - 18h00 / **Mardi et jeudi** 9h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Mercredi 9h00 - 18h00 / **Vendredi** fermé le matin / 13h30 - 17h00

Besoin d'aide ?



Vous n'avez pas d'ordinateur ? Vous avez une question, besoin d'une précision ?
Le service Scolarité est à votre disposition.

Enseignements

1. Instrument

- » **Débutant** (n'ayant jamais pratiqué d'instrument)
Affectation en fonction des places disponibles pour l'instrument demandé, de l'âge, de la domiciliation et dans l'ordre de préinscription
- » **Non-débutant** (ayant suivi au moins une année de formation)
Admission sur audition fin juin, sur convocation par mail et/ou téléphone (pas de morceau imposé)
- **Affichage des orientations en instrument** jeudi 2 juillet 2026 - 14h00

Liste d'attente : Votre enfant est en liste d'attente ? C'est que les effectifs prévisionnels ne permettent pas de l'intégrer dans l'immédiat. Une réponse définitive vous sera donnée, lorsque les effectifs seront stabilisés, fin septembre 2026. C'est le conservatoire qui contacte les familles

2. Pratique collective (obligatoire)

Durant les deux premières années de cursus, la pratique collective des élèves débutant un instrument est une séance de chant choral. Les élèves non-débutants sont répartis dans les différents ensembles instrumentaux du conservatoire

3. Formation musicale (solfège musical)

- » **Débutant** : Entrée sans audition à partir du CE 1
- » **Non débutant** : Une audition d'orientation individuelle, au moment de l'audition en instrument, indiquera à l'élève le niveau de cours qui lui convient le mieux. Cela n'a pas d'incidence sur l'orientation en instrument
- » L'inscription à un horaire de formation musicale s'effectue début juillet 2026 (hors CHAM Voltaire / Pardé, S2TMD / Carnot). Vous recevrez auparavant un mail d'information

Calendrier pour 2026-2027

1. Rencontre parents - élèves - enseignants

pour planification de l'horaire du cours d'instrument uniquement pour les musiciens instrumentistes (hors CHAM Voltaire / Pardé et S2TMD Carnot)

- » Mercredi 2 septembre 2026, de 16h00 à 19h30 (organisation communiquée à la rentrée)

2. Reprise des cours : lundi 7 septembre 2026

voir calendrier détaillé de l'année scolaire, sur le site du conservatoire (QR code 2)



3. Réunions d'informations

- » Élèves musiciens inscrits en cycle 1 (1^{re}, 2^e et 3^e années)
mercredi 9 septembre 2026, de 18h00 à 18h45
- » Autres réunions d'informations pour les nouveaux élèves : voir le calendrier spécifique sur le site du conservatoire (QR code 3)



+ d'infos

Carte d'élève

Suite à la validation de votre inscription ou réinscription, votre carte d'élève est à retirer au service Scolarité du conservatoire à partir du jeudi 1^{er} octobre 2026.

À noter

En cas d'admission dans plusieurs disciplines, il est demandé de faire un choix. Ainsi, davantage d'élèves peuvent intégrer le conservatoire pour y pratiquer un art.

Consulter mes cours / mes informations

Vos informations scolarité et les cours auxquels vous êtes inscrits sont consultables depuis votre « extranet Imuse » à partir du mardi 25 août 2026.

Pour y accéder (QR code 4) : connectez vous à l'extranet usagers via le site

www.dijon.fr (Mon compte famille / Culture - Sports / Espace Conservatoire / Se connecter)

